



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 13/07/2023

ID : 081-218101632-20230705-2023_DEL62-DE



Séance du 05 JUILLET 2023

Commune
de
MAZAMET

2023 / 03 /27

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTEES	: 09
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Jeudi 29 Juin 2023*

Date d'Affichage : *Jeudi 29 Juin 2023*

Secrétaire de Séance : *Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par Agnès MAUREL

MONNIER Laurent par Françoise ROUQUETTE

CHABBERT Cécile par Karine LOUP

MARTIN Michel par Olivier FABRE

LAFONT Stéphanie par Séverine ARMERO

ASSÉMAT Clothilde par Corine ALBERT

CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL

IOUALALEN Valentin par André AMALRIC

BORIES Pascale par Christophe ASSÉMAT

OBJET : Aide à la rénovation de façades, vitrines et menuiseries

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 29 Juin 2022 mettant en place un nouveau système d'aide à la rénovation de façades, menuiseries/ ferronneries, zinguerie, devantures commerciales, toitures (*uniquement sur Hautpoul*) à compter du 1^{er} janvier 2023 et instaurant un dispositif exceptionnel concernant les immeubles donnant sur la rivière l'Arnette, un nouveau périmètre identique à celui du futur Site Patrimonial Remarquable et un nouveau règlement,

VU l'avis favorable de la commission DIA/Façades pour l'ensemble des dossiers instruits depuis le dernier Conseil Municipal,

CONSIDERANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « *Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme, foncier, ruralité, environnement* » du 28 Juin 2023 ;

DECIDE, après en avoir délibéré, d'accorder l'aide financière indiquée ci-dessous aux personnes dont le nom suit :

M. Naceri BENOUARET (vitrine)	7.376,00 €
Mme Naïcha CAZAUX (vitrine)	416,00 €
M. Georges TONASSO	2.493,93 €
Mme Arlette DOMON-POUJOL (menuiseries)	323,25 €
Mme Julie LEULEU (vitrine)	505,00 €
Sci THEILGAARD (menuiseries)	1.726,66 €
Mme Nathalie ROQUES (menuiseries)	424,06 €
<hr/>	
TOTAL	13 264,90 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD

Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.